

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Approche socio-culturelle (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Sciences Humaines (Histoire - Géographie - Sciences sociales) - Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Sophie COLLARD	30	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension du genre</b>	30h	Hélène CHARLES Sophie COLLARD Amand LEFEBVRE

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension du genre</b> : 5h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 5h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension du genre</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif</li> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle</li> <li>◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence</li> <li>◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession</li> <li>◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté</li> <li>◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel</li> </ul> </li> <li>• Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.</li> <li>◦ Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux</li> </ul> </li> </ul>

apprentissages.

- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

### Objectifs de développement durable

Aucun

### Acquis d'apprentissage spécifiques

se décentrer et questionner ses valeurs, normes et cadres de référence;

- appréhender le concept de culture et de multiculturalisme;
- questionner se décrire comme sujet et objet de culture;
- entreprendre une démarche interculturelle;
- repérer, identifier et questionner les représentations liées au genre, à notre histoire personnelle, dépasser ses stéréotypes, préjugés et éventuelles attitudes discriminatoires dans toutes ses composantes.

### Contenu de l'AA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension du genre

- Notions de culture, identité culturelle, diversité, interculturalité, stéréotypes, préjugés, zones sensibles, discrimination, sexisme, problématique de genre, assignation de rôles, distinction sexe et genre ; modernité, culture traditionnelle ; xénophobie, antisémitisme, racisme, immigration, acculturation; pauvreté, analphabétisme, relations Nord/Sud ; brève histoire des migrations.
- Mises en situation, jeux de rôle, visites muséales ou d'associations, rencontres avec des représentants d'autres cultures ou de résidents à l'étranger.

### Méthodes d'enseignement

**Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension du genre** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, portfolio

### Supports

**Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension du genre** : activités sur eCampus, Portfolio

### Ressources bibliographiques de l'AA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension du genre

Monographies :

- Carroll Raymonde, *Evidences invisibles*, Seuil, Paris, 1987.
- Laloupe Brigitte, *Pourquoi les femmes gagnent-elles moins que les hommes ? – les mécanismes psychosocio du plafond de verre*, Pearson, Paris 2012.
- Maalouf Amin, *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris, 1998.
- Vidal Catherine, *Hommes, femmes : avons-nous le même cerveau ?*, Le Pommier, Paris, 2007.

Outils pédagogiques :

- Anti-defamation league, *A classroom of difference*, CEJI, 2004.
- Documents du centre doc de la Direction pour l'égalité des chances (*Sexe et manuels, Les femmes dans l'histoire, L'histoire d'une immigration, Stéréotype toi-même, etc.*).
- Dossier pédagogique de l'exposition *Stéréotypes, médias et grandes conséquences*, Picardie laïque ASBL, 2010.
- « Voir l'Autre », *Farde photo didactique pour éradiquer les préjugés*, Ed. Ecole Sans Racisme, 2006.
- *Les essentiels du genre – concepts de base*, Le Monde selon les femmes, 2010.

Dossiers publiés par les revues *Sciences Humaines* et *Espace de libertés*

Projet Ecole Sans Racisme

Plateforme d'enseignement MOODLE (pour plus de détails, consulter le lien suivant :

<http://claroline.hecfh.be/claroline/claroline/document/document.php?idReset=true&cidReq=PM2ATC>)

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension du genre : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension du genre :</b>	
Evaluation continue et examen écrit. Conformément à l'article 138, dernier alinéa, du Décret de 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (M.B., 18 décembre 2013), l'évaluation n'est organisée qu'une seule fois par année académique (c'est-à-dire sur une période regroupant trois quadrimestres successifs).	

Année académique : **2024 - 2025**